

Conseil de formation du 15 juin 2023

Pour le SE-Unsa, **enseigner**, de la maternelle au lycée, **est un métier qui s'apprend** tout au long de la vie : la formation initiale tout comme la formation continue sont fondamentales dans l'exercice complexe de notre métier.

Lorsque le SE-Unsa a été auditionné en novembre 2022 par les députés d'une mission d'évaluation pour une école de la confiance au nom de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale, nos représentants ont alerté sur plusieurs points. Les épreuves très disciplinaires des concours ont pour conséquences d'engager les étudiants à délaissier les parcours Meef pour d'autres cursus universitaires, amplifiant alors le choc face à la réalité du métier qu'ils n'auront pas découverte avant de devenir stagiaires. En plaçant le concours à la fin de la deuxième année de Master, le ministère a certes récupéré des « moyens d'enseignement », mais a complexifié **l'entrée dans le métier**. Nous y voyons un élément aggravant de la crise du recrutement que nous connaissons.

Par ailleurs, concernant la formation continue, le contenu et les moyens accordés à leur déploiement sont aussi à interroger. Dans notre département, les retours sur la qualité des formations sont plutôt positifs, y compris pour des enseignants un peu réticents au départ. Mais **les moyens en remplacement doivent être suffisants. Le calendrier doit être tenu**, par respect pour les formateurs, pour les formés et pour les élèves.

L'article 50 de la loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance précise que « la formation continue est obligatoire pour chaque enseignant », et surtout que « l'offre de formation continue est adaptée aux besoins des enseignants. Elle participe à leur développement professionnel et personnel et peut donner lieu à l'attribution d'une certification ou d'un diplôme. »

Lors du dernier conseil de formation départemental du 22 novembre 2022, nous avons rappelé l'importance de relancer la diversité des formations. Or, les **plans mathématiques, français et maintenant sciences** occupent quasiment exclusivement les heures de formation des enseignants. Et pourtant l'Inspection générale de l'Éducation, du sport et de la recherche (IGESR) a remis un **rapport de suivi du Plan Mathématiques** cette année montrant clairement que les préconisations de la mission mathématiques, portée par Cédric Villani et Charles Torossian en 2018, et affichée comme prioritaire par le ministère, n'ont pas eu les moyens nécessaires, pourtant annoncés, pour une mise en œuvre effective suffisante.

À ceux-ci s'ajoute le plan quadriennal de **formation au principe de laïcité et aux valeurs de la République**, proposé par Jean-Pierre Obin et mis en place depuis 2021. Là encore, les bonnes intentions sont louables. Mais à ce jour, les formations ne représentent que deux demi-journées pour les personnels, et pas pour tous, et d'après les enseignants concernés, elles n'ont pas toujours été ressenties comme pertinentes. **Pour le SE-Unsa, il nous paraît fondamental que tous les enseignants soient sensibilisés et se sentent réellement concernés par le principe de laïcité et par les valeurs de la République.** Il faudra aussi s'atteler aux problématiques liées à la mixité sociale et à la pauvreté des élèves.

Nous ne pourrions conclure sans évoquer deux points :

- la mise en application du Pacte qui aura très probablement un impact sur le temps de la formation. Les calendriers risquent d'être encore beaucoup plus contraints et difficiles à tenir.
- la transformation du réseau Canopé qui entraînera à partir de septembre 2023 la fin du service de prêt des malles lecture et des valises thématiques. La question du devenir de cette activité est ici posée.

C'est avec la prise en compte de tous ces éléments que la formation initiale et continue participera vraiment au développement professionnel et personnel de tous les enseignants et contribuera à la qualité de vie au travail.